

COMMUNIQUÉ DU MARDI 25 JUILLET 2023

REFUS DE LAISSER S'INSTALLER SUR LE PARKING DE LA TÉLÉCABINE LE SPECTACLE FORAIN « MONSTER TRUCK DESTRUCTION »

Ce lundi 24 juillet 2023 au matin, il a été constaté que les organisateurs du spectacle forain « Monster Truck Destruction » se sont installés avec leurs camions et caravanes sur le parking de la télécabine de Morillon sans aucune autorisation.

Pourtant, il a été signifié aux organisateurs forains, dès le 26 juin dernier, que les élus de Morillon refusaient leur demande d'installation, initialement demandée pour les 21 et 22 juillet. Ce refus est notamment motivé par la volonté d'assurer la sécurité publique et surtout l'accès des véhicules particuliers ou des bus en cette période estivale. En effet, depuis 2020, la volonté des élus Morillonnais est d'identifier le parking de la télécabine comme le site de stationnement pour se rendre sur la base de loisirs du Lac bleu très prisée durant la période estivale. Le parking de la télécabine est aussi utilisé pour le stationnement d'autres activités, notamment la base de rafting qui s'est installée ce printemps 2023.

En plus d'investir le domaine public communal sans droit ni titre, les contrevenants ont également ouvert un coffret, pourtant fermé par un cadenas, pour se brancher « sauvagement » sur les réseaux de fourniture d'électricité et d'eau potable.

Après une tentative de conciliation, sur site en présence de la Gendarmerie, M. le Maire a été contraint de prendre, sur les conseils de M. le Sous-préfet, un arrêté portant interdiction d'occupation du domaine public du parking de la télécabine à l'encontre de l'entreprise contrevenante et a déposé une plainte pour occupation sans droit ni titre du domaine public et vol d'énergie. Une procédure d'expulsion est désormais en cours auprès des services de la Préfecture qui pourront faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.